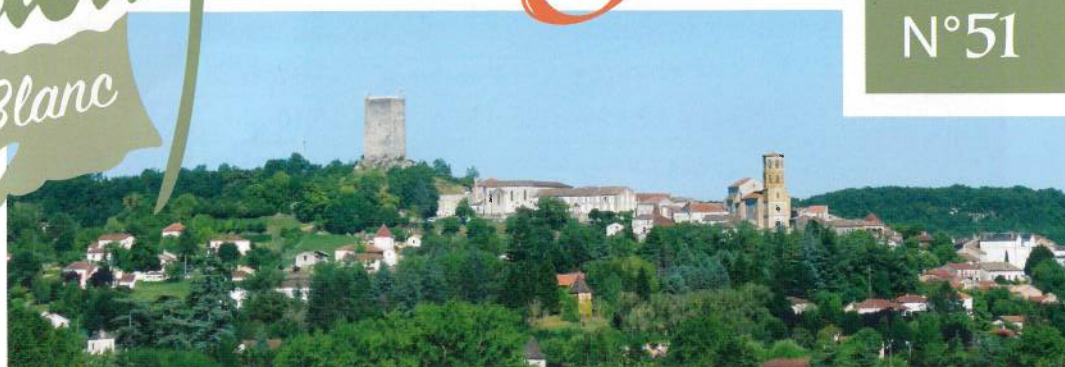


Infos

N°51



Sommaire

BILAN ESTIVAL	2
TRAVAUX	3
JEUNESSE	4
LA VIE COMMUNALE	5
INFOS	7
ÉTAT-CIVIL	8

Édito : nos retrouvailles

Ce thème des retrouvailles me semble bien à



propos, non pour oublier les difficultés engendrées par la situation sanitaire que je souhaite passé, mais pour se projeter sur l'avenir et les projets de notre commune.

Les projets de quelle nature soient-ils, font partie de notre ADN, chacun et chacune d'entre nous devons garder cette ligne pour avancer ensemble.

Notre devoir d'élus (e); travailler pour maintenir une dynamique, ne pas attendre les besoins, mais les anticiper.

Nous devons aussi prendre en compte le territoire communautaire afin de mutualiser au mieux les compétences qui lui sont dédiées, ou imposées.

Chaque jour qui passe me fait prendre conscience du potentiel attractif que le Lot en général représente comme espace préservé, ajouté à cela une démographie certes modeste mais grandissante, un espace protégé des anarchies urbanistiques et des friches industrielles, la ruralité suscite un intérêt certain auprès d'investisseurs, de professions libérales, ou de populations faisant du lieu de vie une de leurs priorités.

Nos efforts d'investissements, accompagnés par diverses entités (État, Région, Département, Communauté des Communes), nous confortent sur notre ligne directrice de développement, même si pour certains, au détour d'une conversation, cela peut interroger. L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire.

Développer les services au plus près de chacun dans l'intérêt du bien vivre ensemble.

Deux ou trois exemples, la maison France services (à la Médiathèque), la ligne de bus quotidienne avec Cahors (Région), l'agrandissement du cabinet médical en 2023 (Communauté des communes) le PVD (petites villes de demain) portant sur plusieurs projets d'intérêts communs sur notre commune.

Comme dit un proverbe Bouddhiste :
Si vous n'êtes pas heureux avec tout ce que vous avez, vous ne le serez pas avec tout ce qu'il vous manque.

Belles et bonnes fêtes à vous toutes et tous.

Le maire, Alain LALABARDE

Vœux du Maire

ISSN 1776 - 9671 (imprimé)

ISSN 2268 - 5278 (en ligne)



Bilan estival

Tour

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Cumul entrées	Total
Plein tarif 5 €	73	1 794	2 687	81	4 635	23 175 €
Tarif réduit 2,50 €	7	345	542	39	933	2 332,50 €
Total					5 568	25 507,50 €

Plan d'eau

	Juillet	Août	Cumul entrées	Total
Plein tarif 7 €	2 291	3 419	5 710	39 970 €
Tarif réduit 2 €	172	299	471	942 €
Cartes 5 entrées 25 €	30	24	54	1 350 €
Cartes résidents 20 €	16	37	53	1 060 €
Mini-bus 8/9 places 10 €	31	53	84	840 €
Bus + de 9 places 25 €	1	3	4	100 €
Total	2 541	3 835	6 376	44 262 €

Journées du Patrimoine

Le week-end du 18/19 septembre, la Tour était ouverte gratuitement au public pour honorer les journées du Patrimoine.

Nous avons dénombré :
89 adultes, 29 enfants et 1 pèlerin.
 Un total de 119 visiteurs étaient présents lors de ces journées du Patrimoine.

L'Été 2021 au plan d'eau de Saint Sernin

La saison a eu du mal à démarrer à cause d'une météo capricieuse.

Peu de monde en juillet, nous avons enregistré 2541 véhicules.

Les estivants ont pu profiter, malgré tout, de la baignade et de la structure gonflable ou de balades en paddle.

Le mois d'août a été bien meilleur avec 3835 véhicules entrants, il faut dire que les conditions climatiques étaient bien meilleures.

À l'entrée vous étiez accueillis par les sourires de Cathy, Élise, Fanny, Léa, Lilou, Lisa, Sandrine et Damien.

Romain et Robert nos deux surveillants de baignade ont permis, grâce à leur vigilance, que vous puissiez vous baigner en toute sécurité.

Le restaurant de l'Oustal a fait une saison presque identique à celle de l'an passé, le gérant Jeffrey est satisfait.

Ce cadre agréable qui vous est offert demande un entretien quotidien : sanitaires, poubelles, aires de barbecue, coin pêche, plage, pelouse; si vous avez apprécié la



propreté de ces lieux, c'est grâce à l'investissement sans relâche de nos agents municipaux.

Le plan d'eau de Saint Sernin a été récompensé par l'attribution du Pavillon Bleu, nous sommes tenus de respecter un cahier des charges au niveau de l'accueil du public, la qualité de l'eau, le respect de la flore et de la faune, si vous voulez que flotte encore longtemps ce pavillon à l'entrée du lac, aidez-nous à respecter la quiétude et propreté de ce site.



Une réflexion est à l'étude concernant le changement de nom du plan d'eau Saint-Sernin. Des erreurs de destinations, liés à ce lieu-dit posent des problèmes de circulation. Cette situation nous amène à une réflexion sur un changement de nom du plan d'eau.

Si vous avez des idées, merci de nous en faire part.

Travaux

La commission voirie

Son rôle est de gérer l'état de nos routes en relation avec la communauté de communes. Depuis la création de cette collectivité, chaque commune avait une enveloppe budgétaire pour entretenir leur voirie, elle était calculée par rapport à la longueur de sa voirie et à la moyenne du budget des trois dernières années avant l'adhésion à celle-ci. **À partir de 2021 l'entretien se fera par rapport au besoin sans regarder les limites de chaque commune.**

Il y aura toujours trois classements :

- **Les voies structurantes** : routes qui reçoivent beaucoup de trafic, liaison entre villages ou départementales, voies empruntées par le ramassage scolaire.
- **Les voies secondaires** : accès aux hameaux, aux maisons, à des entreprises.
- **Les chemins ruraux** : chemins blancs.

1) Les principales réalisations pour 2021

Route du Bousquet, du Rouquet, sous Charry (Carbonié), sous Charry (Gindou), Hautasse Basse, de Rolland, de Labrugade, du Bouyssou, de Vigne Penchenade, de Lalongagne à Belvèze, de Caux, de Compère, de Lavayssière, ruelles de Bemontet et de Lebreil et tous les travaux de point à temps sur l'ensemble de la commune.

2) Réfection des ruelles et places dans le village de Montcuq

Nous avons attribué à l'entreprise Hermelle P. de St-Daunès plusieurs chantiers : la rue Lou Barri Escur, la rue du Pla, la place du cimetière St Privat, la ruelle 29 Bd Chapou pour un montant de 20319,00 €. Réfection de l'allée des marronniers en enrobé de la gendarmerie à la patte d'oie.

3) Mise à disposition avec la communauté de communes

Travaux réalisés par l'équipe communautaire avec fourniture des matériaux pris en charge par la commune. Reprise du pluvial, aménagement des trottoirs, entretien des chemins blancs non classés... pour un montant de 9777,00 €.

4) Rénovation du Pluvial à Saint-Jean

Travaux réalisés à l'entrée de la Zone Artisanale avec reprise du pluvial qui descend du village pour l'évacuer derrière le bâtiment de la SAUR, traverse de la D653 le tout en section de 500. L'ensemble des travaux ont été réalisés par l'entreprise St-Pierre, sauf la traverse de la D653 qui est à la charge du département, pour un montant de 15817,00 euros.

5) Matériaux voirie

Dans cette ligne budgétaire, nous payons tous les matériaux utilisés pour la voirie et les différents travaux (0/20, 0/100, béton, enrobé, etc...) pour un montant de 39337,00 €.

6) Ouvrage d'art



À la suite des intempéries et à l'affaissement de la traverse sur la voie communale N°113 qui accède au hameau de Ladevie, des travaux ont été réalisés par l'entreprise Marcouly (reprise de l'ouvrage sur le petit ruisseau) pour un montant de 50 256,00 € pris en charge par la com com. Les ouvrages d'art sont de la compétence communautaire.

Cœur de village

Les deux tranches de travaux prévues pour l'opération Cœur de village sont maintenant terminées. Les plannings ont été respectés. Le montant des travaux pour la 1^{ère} tranche s'élève à 642 872,42 € et pour la 2^{ème} tranche à 879 262,21 €, soit un montant total de 1 522 134,63 €. Nous avons obtenu des subventions à hauteur de 58,3%.

Les subventions Cœur de village pour un total de 887 389,43 € :

DETR : 424 496 €

Ministère Intérieur (réserve parlementaire) : 4000 €

Le Département : FAST : 200 164 € ; Fond de concours : 58 529,43 €

La Région (Aménagement et qualification des espaces publics) : 200 000,00 €

Âge et vie

Les travaux de la résidence Âge & vie ont commencé en novembre 2021 sur une partie de l'ancien camping. Âges & Vie développe aujourd'hui partout en France des résidences qui apportent une réponse aux besoins des personnes sur nos territoires ruraux. Ces domiciles partagés sont un atout supplémentaire pour la commune qui permettra aux personnes isolées d'être chez eux tout en étant entouré. La date de livraison est prévue fin d'année 2022. Pour tous renseignements N° Vert : 0801 070 809.

Jeunesse

Écoles

Effectifs

À la rentrée de septembre, les effectifs de nos écoles étaient les suivants :

École maternelle : 49 élèves

+ 2 Toute Petite Section en janvier 2022

• Classe de

Mme Séverine ANDRIEU :

20 élèves en Grande Section

5 élèves en Moyenne Section

• Classe de

Mme Céline TOUEILLE

10 élèves en Moyenne Section

14 élèves en Petite Section

2 élèves en Toute Petite Section

en janvier 2022

École élémentaire : 80 élèves

• CP : Mme Claudine BLANJOU :

22 élèves

• CE1 : Mme Claire DEMURGER

et M. Julien GUILLOT :

16 élèves

• CE2 / CM1 : Mme Vanessa MARTIN

et M. Adrien GUENEZ :

21 élèves

• CM2 : Mme Sandra CAUTERMAN

et M. Julien GUILLOT :

21 élèves

Collège : 113 élèves

• 6^{ème} A : 17 élèves

6^{ème} B : 15 élèves

• 5^{ème} : 21 élèves

• 4^{ème} : 29 élèves

• 3^{ème} A : 16 élèves

3^{ème} B : 15 élèves

Travaux

Les sanitaires de l'école primaire étaient très anciens et nécessitaient des travaux. Dans le cadre du covid-19 des fonds spéciaux ont été débloqués par l'État pour l'amélioration de l'hygiène dans les écoles, ainsi nous avons pu bénéficier d'une subvention à hauteur de 80% des travaux de rénovation des sanitaires de l'école primaire soit 86398 € pour 107998 € de travaux réalisés.

Les enfants peuvent profiter de nouveaux sanitaires fonctionnels et chauffés. Un local sanitaire supplémentaire dédié spécialement aux petits du centre de loisirs a été créé pour répondre aux exigences de la PMI.

A.L.S.H

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis toute la journée, pendant la première semaine des petites vacances scolaires (excepté les vacances de Noël) et durant quatre semaines au mois de juillet.

Une équipe de quatre animateurs sous la direction de Marion Barros encadre les enfants et leur propose de nombreuses activités liées à un thème. Cet été, « la mer » et à la Toussaint « Le Far West » ont ainsi été déclinés

dans des ateliers de peintures, danse, pâtisseries, etc... Cet été, les animatrices ont accompagné de nombreuses fois les enfants au plan d'eau de Montcuq. Une séance de cinéma est proposée à chaque période de vacances et une sortie à Walibi a été organisée pendant les vacances de la Toussaint en compagnie du centre de loisirs de l'Hospitalet.

Durant l'année 2021 et malgré la crise sanitaire, 21 enfants en moyenne ont fréquenté, le mercredi, le centre de loisirs ; cet été il y a eu 40 enfants tous les jours et cet automne, 30 enfants.

Une journée citoyenne

Dans le cadre des animations pour le « Pavillon bleu », avait lieu le jeudi 1^{er} juillet une journée de nettoyage des abords du plan d'eau de St Sernin.

L'ensemble des élèves de l'école primaire a participé à cette manifestation sous la direction de Sandra aidée de toutes les enseignantes et de quelques parents.

Arrivés soit en vélo, soit à pied les élèves ont été répartis en groupes de 4-5. Munis de gants et de sacs poubelles ils ont fait, sous la surveillance d'un adulte, le tour de lac à la recherche de papiers, mégots, capsules et autres déchets laissés par les visiteurs. À la fin de cette « chasse au trésor », Sandra a compté le nombre d'objets ramassés par chaque équipe et la meilleure a reçu une récompense comme d'ailleurs l'ensemble des participants.

Après l'effort un petit pique-nique sur l'herbe a permis à tout le monde de récupérer. L'après-midi était consacré à



la baignade et aux jeux, avant un retour à l'école, chacun ayant le sentiment d'avoir fait un geste pour le respect de la nature et de l'environnement.

Skate park

En 2019, le Conseil Municipal d'Avenir a proposé et étudié avec le Conseil Municipal, l'installation d'un skate park. Cet équipement réalisé par la Commune de Montcuq a suscité une doléance de riverains. Il a été décidé de modifier le revêtement des modules. À la grande satisfaction du jeune public, le skate park retrouve sa fonctionnalité et crée un lieu attractif.



La rue des enfants

Après un petit festival à Belmontet l'an passé, « La rue des enfants » a fait son retour à Montcuq!

Malgré l'obligation du pass sanitaire, le public, heureux de pouvoir à nouveau profiter de spectacles, est venu en nombre.

C'est sous un beau soleil que les 2000 spectateurs présents lors de ces deux jours ont assisté aux 40 représentations proposées dans les cours, les jardins et les places de notre village : clowns, cirque, marionnettes, danse, théâtre... Il y en avait pour tous les goûts!

Le samedi soir, deux groupes de musique ont fait danser les foules sous un chapiteau au pied de la Tour.



Grâce aux joyeux bénévoles, une buvette et une restauration de qualité ont permis à tout ce petit monde de se restaurer dans la bonne humeur.

La vie communale

Bilan des vaccinations

Comme chacun a pu le constater, depuis fin janvier 2021, le Centre de vaccination de Montcuq en Q.B. a ouvert ses portes à l'Espace d'Animation.

Cet espace aménagé par les services municipaux permet aux professionnels de santé (médecins, infirmières) de vacciner dans de bonnes conditions.

L'accueil est assuré par les membres bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, des habitants de la Commune et du PCS ainsi qu'un agent mis à disposition par la Communauté de Communes.

Dans un premier temps, les vaccinations se sont déroulées tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h à 19h. Durant les mois de juillet et août, le Centre de Vaccination est resté ouvert tous les mardis, mercredis et vendredis.

Depuis octobre 2021, le Centre de vaccination accueille les patients le vendredi après-midi. Il restera accessible en 2022. 7445 injections contre la COVID-19, ont été réalisées dans notre Centre à Montcuq en Quercy Blanc. (Données de janvier à septembre 2021)

Nous notons que les patients venus de notre département et de départements voisins sont très satisfaits du service rendu. Merci à nos soignants.

Goûter des aînés



Le mercredi 1^{er} décembre 2021, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un goûter gourmand aux «Aînés» de notre Commune. Une animation musicale est venue agrémenter cet après-midi. Le café, pétillant, brioches et autres douceurs ont été offerts et appréciés des nombreux convives.

Cette manifestation a permis également d'honorer deux centenaires sur notre Commune : Christiane MULLER et Lucie BENESTEBE. Nous leur souhaitons une très bonne santé.

Lotissement de la Molle

Le lotissement de la Molle, composé de neuf pavillons locatifs et neuf garages, a été construit en 1985 sur deux parcelles de terrain cédées par la commune. Ces terrains faisaient l'objet d'un bail à construction passé entre la commune et la Société Domocentre.

La société POLYGONE reprend ce patrimoine avec un bail consenti pour une durée de trente-six années et à l'expiration de celui-ci, c'est-à-dire en octobre 2021, l'ensemble des logements sont devenus la propriété de droit de la commune.

Les locataires qui occupent ces logements restent dans les lieux sans aucune remise en cause de leur contrat de location.

Opération de mise en conformité des cimetières communaux

Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun.

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun. Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est forte ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en Terrain commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installé.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.



La commune envisage de vendre les logements aux locataires qui le souhaiteraient, les autres logements resteront propriété de la commune et seront restaurés.

Un programme de rénovation est à l'étude afin d'améliorer la qualité de vie des locataires.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la ou les durée(s) proposée(s).

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent en tant que de besoin le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utile concernant leurs défunts.

À ce titre, les familles disposent jusqu'au 30 décembre 2022. En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état, et les restes seront réinhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2019-2020, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

Infos en vrac

Camping-car Park

À l'emplacement de l'ancien camping municipal, la municipalité a accueilli une nouvelle infrastructure qui permet aux camping-caristes de séjourner sur notre commune dans de bonnes conditions ; Espace arboré, accès à l'eau potable, sanitaires avec douche, possibilité de vidanger leurs eaux usées, Wifi. Cette nouvelle aire pour camping-caristes a été réalisée grâce à un partenariat établi entre notre municipalité et CAMPING-CAR PARK, 1^{er} réseau européen d'aires d'étapes et de services pour les camping-caristes.

Depuis son ouverture, le 11 juin 2021, les camping-cars ont été présents 570 nuitées pour un total de consommation de 6945 € TTC. La durée moyenne des séjours de 25 heures. Les clients par pays représentent : 91,57 % France, 2,73 % Pays-Bas, 2,05 % Belgique et 3,64 % Autres.

Dans le cadre de ce partenariat, Camping-Car Park verse à la commune 1600 € de part fixe, plus une part variable représentant 1/3 des sommes collectées.

Cinéma

La crise sanitaire nous a privés de cinéma pendant plusieurs mois, mais dès le mois de juillet et août, nous avons pu bénéficier de deux séances de cinéma en plein air. Dès septembre, chaque 1^{er} dimanche du mois à 17h à la salle des fêtes, Ciné-lot nous a proposé «Adieu les cons», «Présidents», «Un triomphe», «Nomadland», et «Eiffel». Si vous désirez être informé directement du programme, par mail, faites-vous connaître en Mairie.

Marché du dimanche

Suite aux informations gouvernementales et aux personnes bénévoles faisant respecter les conditions sanitaires, tous les forains ont pu s'installer (à différentes dates) sur notre Marché du dimanche.

Situé de la Place du Faubourg Saint Privat à la Boulangerie Granat, il connaît un vif succès, nous mettons tout en œuvre pour satisfaire forains et clients. Lors de la réunion de la Commission marché du 19 octobre 2021, il est décidé de maintenir cette configuration pour la saison hivernale 2021-2022. Marchés exceptionnels les 23 et 30 décembre 2021.

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est à l'étude depuis plusieurs mois sur la commune. Le PLUI définit les règles d'aménagement de construction et d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire du Quercy Blanc. Les habitants seront informés si des changements doivent avoir lieu dans leur secteur pour approbation. Il ne sera pas finalisé avant 2022. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes du Quercy Blanc : <http://www.ccquercyblanc.fr>

MSAP

Installée dans les locaux de la médiathèque intercommunale située place de la Halle aux Grains, la Maison de Services Au Public, accueille le public tous les jours le Lundi de 15h à 18h, le Mardi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le Mercredi de 9h à 12h, le Jeudi de 15h à 18h, le Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 19h. Une semaine sur trois ce service est ouvert le samedi matin de 9h à 12h.

Deux agents y accueillent les personnes ayant besoin d'aide pour effectuer, via internet, les démarches administratives auprès des différents services de l'État : CAF, CPAM, Préfecture, CARSAT...

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours/7, de 7h à 21h. Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène... Lot Aide à Domicile assure également la livraison de repas à domicile et réalise des travaux de jardinage et petit bricolage chez vous. Renseignez-vous ! Maintien à domicile Portage de repas Services ménagers Jardinage et petit bricolage.

Pour tout contact :
Appel gratuit 0 805 69 69 46
www.lotaideadomicile.com
Mail : lad@epl-lad.org



Objectif 0 déchets

Pourquoi réduire ses déchets ?

-  Adopter l'esprit Zéro Déchet, c'est agir pour préserver les ressources naturelles et la planète.
-  Adopter l'esprit Zéro Déchet, c'est agir à notre échelle pour l'environnement en participant à la réduction de gaz à effet de serre.
-  Adopter l'esprit Zéro Déchet, c'est agir sur le coût de traitement des ordures ménagères car il augmente notamment à cause de la hausse importante de la TIGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) jusqu'en 2025.
-  Adopter l'esprit Zéro Déchet, c'est agir pour retrouver du pouvoir d'achat en adoptant des pratiques plus économes, en ne consommant que ce qui est utile.

Le Syfed du Lot vous accompagne vers le 0 déchet.
RDV sur www.syfed-lot.fr



Etat civil

Décès et transcription

• VIDAL Jacques.....	03/01/2021
• CAPELOT Eugène	21/01/2021
• LIGUORI Zaccharie.....	18/02/2021
• BUCHAMAN Benjamin.....	18/02/2021
• SAINT-MÉZARD née SOLACROUP Andrée	25/02/2021
• BALBUSQUIER Roger.....	26/02/2021
• LOCKETT Barry	04/03/2021
• LE GOFF Michelle.....	05/03/2021
• LOUBATIÈRES Georgette	14/03/2021
• DEPREZ Reine	24/03/2021
• CONTIOS Janine	24/04/2021
• DOLLÉ Jean.....	01/06/2021
• CANCÉ Jean	22/07/2021
• BEUVART Daniel	22/08/2021
• GOBET-LASSELIN Jean-Paul	21/09/2021
• GIBERT Giselle	02/10/2021
• LAUR Jean-Marie.....	11/10/2021
• LOUBRADOU Gabriel.....	25/10/2021
• LAR Michel.....	29/10/2021
• DARTON Edward.....	16/11/2021



Mariages

• LAGARDE Maxime & MORRA Rosanne.....	27/01/2021
• TARTENSON Cyril & LACROIX Violaine.....	14/05/2021
• ESPITALIÉ Charles & DABADIE-BASSET Nathalie	04/09/2021
• BENKORICH Mohamed & AISSAOUI Soraya.....	06/11/2021

Avis de naissances

MARTINEZ Noha.....	16/01/2021
LAURY Alice	27/02/2021
ESTEVE Aubin	10/04/2021
DANIELS Sydney	03/07/2021
COUTURE Cléo	20/07/2021
BLANCO Thibaut.....	06/08/2021
LAVAYSSE Lya	28/08/2021
RÉGNARD Anna	27/09/2021
FERRÉ Jade.....	04/11/2021

Infos utiles

Bus, nouvelle ligne 882 pour tous

Montcuq-en-Quercy-Blanc > Cahors : depuis le 1^{er} septembre 2021 c'est trois allers retours par jour, pour tous, du lundi au vendredi.

Prix d'un trajet : 2€.

Les horaires ci-dessous sont calculés en conditions normales de circulation, sans tenir compte d'éventuelles perturbations.

Prévoir une marge de sécurité.



Montcuq-en-Quercy Blanc > Cahors :

Jours de fonctionnement		Lundi à vendredi		
Montcuq en Quercy	Bourg	-	07:50	13:13
	Caserne des Pompiers	06:55	07:52	13:15
	Parking Saint-Jean	-	07:53	13:16
Barguelonne en Quercy	Saint-Daunès	06:58	07:56	13:19
	Saint-Pantaléon - La Bascule	07:01	07:59	13:22
	Saint-Pantaléon - Camping St-Martial	07:05	08:03	13:26
Cahors	Gare	07:30	08:28	13:51
	De Gaulle	07:32	08:32	13:55

Cahors > Montcuq-en-Quercy Blanc :

Jours de fonctionnement		L. à v.	Merc.	L. à v.	L. à v.
Cahors	De Gaulle	12:25	12:35	17:30	18:30
	Gare	12:29	12:39	17:34	18:34
Barguelonne en Quercy	Saint-Pantaléon Camping Saint-Martial	12:54	13:04	17:59	18:59
	Saint-Pantaléon La Bascule	12:58	13:03	18:03	19:03
	Saint-Daunès	13:01	13:11	18:06	19:06
Montcuq en Quercy	Bourg	13:05	-	-	19:10
	Caserne des Pompiers	13:07	13:14	18:09	19:12
	Parking Saint-Jean	13:08	-	-	19:13

Horaires Mairie

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
Fermé le mercredi après-midi. Téléphone : 05 65 31 80 05
Courriel : mairie.montcuq@wanadoo.fr
Site : mairie-montcuq-en-quercy-blanc.fr

MONTCUQ INFOS

1, place des Consuls - 46800 MONTCUQ EN QUERCY BLANC

Directeur de la publication: Alain LALABARDE, Maire.

Coordinatrice: Arianne RECHE.

Assistée par : Nathalie CAZARD-OLIBA, Valérie DEMON, Stéphanie MATHIÈRE, Camille BERTHOLLET et Yannick LAPÈZE.

Crédits photos : élus de la commune.

Mise en page : Lou Beernaerd - www.loucatyou.com

Impression : ESAT de Boissor - Atelier Imprimerie 46140 Luzech.

Un grand merci aux élus et aux secrétaires de Mairie qui ont apporté leur contribution à l'élaboration de ce journal.